



INFOS LOGISTIQUES

Réf : AB395

Bidon 1 litre

Carton 12 x 1 litre

Palette de 50 colis

MEDAEX DÉSINFECTANT

SURFACES ET MAINS SANS RINÇAGE

• DESCRIPTION

MEDAEX est un désinfectant à base d'alcool prêt à l'emploi qualité alimentaire destiné à la maîtrise des risques microbiologiques.

Applications tout environnement (collectivités, hôpitaux, cliniques, maisons de retraite, crèches, etc.). Idéal pour la désinfection des mains et des surfaces lavables telles que les plans de travail, bureaux, les lunettes de toilettes, les poignées de porte, les réfrigérateurs...

MEDAEX ne contient pas d'aldéhyde et de phénol. Odeur neutre, sans parfum.

MEDAEX garantit un large spectre d'activité biocide, avec une rapidité d'action et laisse des surfaces parfaitement nettoyées sans trace.

MEDAEX est conforme aux normes suivantes, à 20°C :

Normes citées dans l'EN 14885 relatives aux antiseptiques et désinfectants chimiques dans le domaine médical		Conditions		
		Propreté	Saleté	
BACTÉRICIDE	EN 13727	30 secondes	30 secondes	
MYCOBACTÉRICIDE sur Mycobacterium terrae	EN 14348	30 secondes	30 secondes	
LEVURICIDE sur Candida albicans	EN 13624	15 secondes	15 secondes	
Virucide	Virus enveloppés (Vaccinia, Coronavirus, HIV, HBV, HCV, Herpès simplex, Ebola)	Méthodologie de la norme EN 14476+A1	30 secondes	30 secondes
	BVDV		30 secondes	30 secondes
	ROTAVIRUS		30 secondes	60 secondes
	NOROVIRUS		30 secondes	30 secondes

MEDAEX est conforme à l'arrêté du 8 septembre 1999 (modifié par l'arrêté du 19 décembre 2013) relatif aux procédés et produits utilisés pour le nettoyage des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées, produits et boissons pour l'alimentation de l'homme et des animaux. La quantité de produit pur par unité de surface est de 30 à 40 ml/m².

• MODE D'EMPLOI

Couper la tétine du bouchon, ou transvaser dans un pulvérisateur.

Sur les surfaces : Appliquer ou pulvériser MEDAEX sur la surface à traiter. Laisser agir 30 à 60 secondes (selon l'activité souhaitée) puis essuyer éventuellement avec une microbre, le produit sèche sans laisser de trace. Rincer à l'eau potable les surfaces traitées susceptibles d'être en contact avec des aliments ou des muqueuses. Dans les autres cas, il est inutile de rincer. Ne pas appliquer sur des surfaces sensibles à l'alcool (par exemple : verre acrylique).

Sur les mains : Déposer une dose de MEDAEX dans le creux de la main ou pulvériser MEDAEX sur les mains, et les frictionner pendant 30 à 60 secondes (selon l'activité souhaitée) sur l'ensemble de l'épiderme. Laisser sécher.

• CARACTERISTIQUES

Caractéristiques physico-chimiques :

- Aspect : liquide fluide
- Couleur : incolore
- Odeur : neutre – odeur caractéristique de l'alcool
- pH à l'état pur : 8,0 à 9,0
- Densité à 20°C : 0,880 à 0,890
- Solubilité : totale dans l'eau

PRODUIT À USAGE PROFESSIONNEL

DANGEREUX - Respecter les précautions d'emploi. Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information et ne sauraient engager notre responsabilité quand aux dommages pouvant résulter d'une mauvaise utilisation des produits.



• STOCKAGE

Stocker le produit dans son emballage d'origine à l'abri de la lumière et à une température comprise entre 5° et 30°C.

• RECOMMANDATIONS

Lire attentivement la fds avant utilisation (disponible sur www.aexalt.net).

Utiliser ce biocide avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit. Biocide TP1 TP2 TP4 : préparation liquide prête à l'emploi à eet curatif. Substances actives biocides : Ethanol (CAS 64-17-5) : 63.7g/100g - Propan-2-ol (CAS 67-63-0) : 6.3g/100g.

Ne pas mélanger à d'autres produits. Reproduire l'étiquetage si transvasement dans un autre contenant. Respecter les précautions de l'étiquetage réglementaire. L'emballage, vide ou contenant encore du produit, doit être éliminé en tant que déchet dangereux sous l'entière responsabilité du détenteur de ce déchet. Ne pas rejeter les résidus dans les égouts et les cours d'eau. En cas d'ingestion, ne pas faire vomir, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. Consulter le centre antipoison le plus proche.

Numéro d'appel d'urgence : ORFILA +32 (0)1 45 42 59 59

Usage réservé aux utilisateurs professionnels.

ETIQUETAGE : DANGER, SGH07 ; SGH02 ; H225 ; H319 ; H336

Code douanier : 3808.94.90.00.

PRODUIT À USAGE PROFESSIONNEL

DANGEREUX - Respecter les précautions d'emploi. Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information et ne sauraient engager notre responsabilité quand aux dommages pouvant résulter d'une mauvaise utilisation des produits.